



FEDERATION LAÏQUE
de centres
DE PLANNING FAMILIAL



**Université d'Hiver, 16 et 17 décembre 2010
Maison des Associations, Marchienne-au-Pont**

FLCPF/CEDIF

34 rue de la Tulipe – 1050 Bruxelles

02 502 68 00 – cedif@planningfamilial.net – www.planningfamilial.net

PLANNING FAMILIAL ET LAÏCITE
Qu'en est-il aujourd'hui de la laïcité dans le secteur du planning familial ?

TABLE DES MATIERES

Identité et appartenances <i>Jean VAN HEMELRIJCK</i>	3
Militantisme et laïcisation de la société <i>Dr Marie BRUYNS</i>	6
Immigrations, identités, intégration : quelles compétences pour quelle gestion des diversités en travail social ? <i>Altay MANÇO</i>	10
L'approche laïque dans la relation d'aide en Planning familial <i>Cécile LAURENT et Elvina BRUNNENKANT</i>	17

Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

IDENTITÉS ET APPARTENANCES

Jean VAN HEMELRIJCK, psychologue

Nous sommes le résultat d'un parcours constant d'histoires qui se croisent, d'histoires dites et non dites, d'histoires racontées et tues, d'histoires secrètes, d'histoires partagées, d'histoires que l'on se raconte, d'histoires qu'on préfère oublier, d'histoires que l'on ne se raconte pas. Nous sommes à la croisée d'une somme d'histoires qui nous donne une pluralité d'identités et qui nous donne l'occasion, à tout moment, de construire quelque chose qui n'est pas un élément arrêté mais simplement le résultat d'un processus qui constamment se construit. Il n'est possible de réfléchir la laïcité, de réfléchir le travail en planning familial qu'à la condition qu'on soit dans un processus en mouvement.

L'idée fondamentale, c'est de réfléchir en quoi la laïcité ne peut se définir au singulier, comment est-elle un processus et comment, au fond, s'inspire-t-elle de nos appartenances et peut-elle faire sens. Pour aborder la question de l'identité et de l'appartenance, je prendrai l'exemple d'un homme juif que j'ai en psychothérapie depuis quelques années. L'autre jour en consultation, quelque chose m'a touché et troublé en terme d'identité et d'appartenance. Au moment de prendre rendez-vous, cet homme a sorti par inadvertance, en même temps que son agenda, une petite calotte rayée toute usée par le temps. Il me dit qu'elle date de son internement en camp de concentration et qu'il la porte toujours sur lui ainsi qu'un autre objet jaune. Nous avons parlé de cet objet qui parlait de sa souffrance, de son enfermement, de sa blessure. Mais nous avons aussi parlé de l'objet jaune qui rappelait, bien sûr, l'étoile jaune qu'il avait portée. Pourquoi faisait-il cela ? Pour lui, c'était un acte de mémoire, un acte d'héritage mais aussi un acte d'appartenance. Il disait : « J'ai été honteux, on m'a convaincu de la honte. J'ai appris à me dissimuler. J'ai eu une appartenance honteuse. J'étais issu d'une religion, issu d'une nation, issu d'une identité qui était une identité honteuse. J'étais juif et je devais me cacher. A la suite de mon internement, quand je suis revenu, j'ai de nouveau développé ce sentiment de honte. Je ne disais à personne ce que j'avais vécu, je dissimulais mon histoire, je ne la partageais pas parce que je la croyais inracontable. Et aujourd'hui, quand l'occasion m'est donnée, j'en parle et j'affiche mon identité car il est très important pour moi que mon appartenance ne soit plus une appartenance honteuse. »

Cette histoire me permet d'introduire une notion fondamentale : la notion d'appartenance. Nous sommes des êtres d'appartenance. C'est ce qui fonde notre identité, nos identités. Quand un enfant vient au monde, la toute première chose qu'on fait, c'est l'inscrire dans une appartenance. Au risque de ne pas être sérieux, cela me rappelle une autre histoire. Je supervise une équipe psychosociale composée d'éducateurs et d'un chef éducateur. Celui-ci retient mon attention par une caractéristique capillaire qui me fascine : il a de très longs cheveux châtons dont le dernier centimètre, sur le pourtour complet, est blond. Un jour, qu'il arrive cheveux coupés mais toujours avec ce pourtour blond, n'y tenant plus je l'interpelle sur cette passion pour la teinture du bout des cheveux ! Il m'assure alors qu'il n'en est rien mais que le bout de ses cheveux blondissent de manière naturelle. Quelque temps plus tard, la femme d'un jeune éducateur récemment engagé, accouche et naturellement, l'ensemble de l'équipe se rend à la maternité pour saluer la jeune femme et son nourrisson. Tout le monde peut alors constater que l'enfant a le bout des cheveux blond... Et la conversation dévie illico sur le déroulement de l'accouchement alors qu'habituellement, ce sujet éminemment privé et intime, n'est que rarement abordé. Quand on accueille un enfant, les premières phrases ne sont pas des phrases qui parlent d'accouchement. Le discours premier est un discours d'appartenance. On va dire de cet enfant qu'il ressemble à son père, à sa mère, à son grand-père, à son oncle, etc. Là, c'était difficile car il aurait fallu dire qu'il ressemblait au chef éducateur...

La première chose qui marque notre arrivée sur Terre, est un discours qui dit que nous appartenons à une histoire familiale, que nous nous inscrivons dans une ressemblance. Ensuite, viendra le discours sur la différence, l'originalité, l'unicité de notre être. Jamais nous ne sortirons de cette mouvance inlassable qui est d'être le mouvement, l'histoire et la construction de quelque chose qui dit le même et quelque chose qui dit le différent. Et c'est ce paradoxe absolu qui va fonder cette quête inlassable de savoir : Qui suis-je? Suis-je comme tout le monde? Suis-je comme personne? Puis-je me raccorder? M'associer? Appartenir à un groupe? Et en même temps : Puis-je me différencier? Me singulariser? M'extraire? Être un individu ? C'est-à-dire quelque chose qui est divisé, la plus petite partie divisible du groupe. Ce mouvement inlassable du même et du différent est bien sûr ce qui fonde ce questionnement sur les appartenances et l'identité. Notre identité est le résultat de ces appartenances.

Nous pouvons imaginer que nous sommes, ici, une majorité de personnes travaillant en centres de planning familial selon une réflexion de laïcité et d'ouverture. Nous avons donc des points communs, des points d'ancrage, des points de ressemblance. Nous avons certainement aussi des points de différence. Mais nous allons partir d'un certain nombre de conceptions partagées.

Dans les années 70, j'ai fait de l'éducation sexuelle avec de jeunes pères turcs à Saint-Josse. J'utilisais deux maquettes de l'appareil urogénital masculin et féminin. L'idée majeure était de partager un savoir sur le fait que les enfants ont un sexe déterminé par le père et de lutter contre l'exclusion et la violence faites aux femmes lorsqu'elles ne génèrent que des filles. Un jour, un jeune père turc m'a demandé si je n'avais pas une maquette turque. Pour lui, la maquette utilisée représentait une femme belge, donc forcément différente. Au détour de cet événement, j'ai compris que l'appartenance fonde la pensée. Elle inscrit la pensée. Elle donne sens aux choses. Vous naissez dans un univers d'appartenance, dans un univers de narration historique. Cette appartenance vient aussi vous dire et construire votre manière de penser. Par la suite, au gré de l'évolution de votre histoire, vous irez à l'école, vous rencontrerez des groupes d'amis, vous fréquenterez d'autres familles, vous rencontrerez d'autres idéologies, vous croiserez d'autres groupes d'appartenance. Ces appartenances qui nous fondent, qui créent notre manière de penser le monde, sont multiples.

L'appartenance s'inscrit sur quatre socles très importants : un ensemble de règles, un ensemble de valeurs, un ensemble de rites et un ensemble de mythes. Chaque groupe humain a un ensemble de règles, de procédures relationnelles qui indiquent comment vivre ensemble; comment se gèrent le droit au rire, le droit à l'émotion, le droit à la tristesse, le droit à la déchirure, le droit au contact. Chaque appartenance s'appuie sur un système de valeurs précisant ce qui est bien ou mal, ce qui est juste ou injuste. Ensuite, chaque groupe d'appartenance se construit, au-delà de ses règles et de ses valeurs, sur un ensemble de rites, c'est-à-dire des procédures relationnelles qui permettent le passage. Chaque groupe humain doit inventer une multitude de rituels de passage. Et enfin, et c'est la chose peut-être la plus importante en ce qui nous concerne, chaque groupe d'appartenance, est aussi animé par une série de croyances. Les croyances et les mythes sont déployés par le groupe pour tenter de répondre aux questions sans réponses : qu'est-ce que la vie, la mort, l'amour, la tendresse, la souffrance, la déchirure, la honte, etc. ?

Un groupe d'appartenance, c'est une manière de penser qui produit de l'identité, qui s'inscrit sur un ensemble de règles partagées, un ensemble de valeurs partagées, un ensemble de rituels partagés, un ensemble de mythes ou de croyances partagés. Un groupe d'appartenance a un mythe fondateur qui en constitue l'identité. Ensuite, il y a une frontière. Une frontière qui marque une différence entre ceux qui appartiennent au groupe et ceux qui lui sont extérieurs. L'appartenance peut être un mouvement ouvert qui s'intéresse à l'altérité mais peut aussi être fermée et sectaire, un groupe qui se replie sur lui-même.

Chaque transmission d'appartenance est une histoire qu'on raconte. Que raconte-t-on à un jeune voulant intégrer un mouvement laïque ? Comment lui raconte-t-on l'histoire? Comment fonde-t-on cette histoire? Chaque groupe s'invente une mémoire. Mais la mémoire d'un groupe est un processus dont l'oubli n'est pas absent. La mémoire n'est pas du tout la somme des histoires racontées. La mémoire est un triage inlassable de tout ce que nous avons envie de transmettre et de tout ce que nous avons envie d'oublier.

La laïcité peut-elle, aujourd'hui, abandonner sa position de combat? Comment est-ce qu'un mouvement , construit autour d'un combat, peut lorsque celui-ci a abouti, se saisir de son identité et s'interroger à nouveau sur ses objectifs ? La laïcité s'est construite contre une religiosité oppressive et envahissante. Mais la laïcité ne doit-elle pas constamment se réinventer en fonction de l'évolution actuelle de la société? En ce sens, la redéfinition de l'intime est une des questions actuelles fondamentales dont doit s'emparer la laïcité. Comment restaurons-nous de l'intimité dans le quotidien des hommes et des femmes? Les travailleurs des centres de planning familial sont confrontés, dans leur quotidien professionnel, à l'intimité. Comment traiter cette question? Qu'est-ce que l'intime? Quelle en est la limite? Qu'est-ce qui protège et met à l'abri d'un dévoilement excessif?

Une des grandes souffrances de la modernité est liée à l'idée que tout doit être dévoilé et exprimé, pour obtenir une forme de libération et d'apaisement. Pourtant, tous les intervenants psychosociaux savent qu'une personne victime de violence ne va pas spécialement beaucoup mieux si elle se met à nu. La religion oppressait la pensée au point de rendre l'intime silencieux. Il n'était pas question de dire et de dévoiler. Il n'était pas question d'ouvrir un discours sur les violences faites dans l'intimité familiale, par exemple. Aujourd'hui, nous sommes passés d'une forme de violence faite par le silence à une forme de violence faite par le dévoilement. Ce qui était tu est, aujourd'hui, constamment exposé. La laïcité doit aujourd'hui installer une réflexion sur les frontières entre l'intime et le public, sur la restauration d'un droit à la discrétion, d'un droit à la retenue.

MILITANTISME ET LAÏCISATION DE LA SOCIÉTÉ

Dr Marie BRUYNS, gynécologue

En lisant le titre suggéré pour mon intervention, je me suis retrouvée un peu naïve d'avoir, peut-être comme Monsieur Jourdain, fait des choses sans le savoir. Avais-je laïcisé la société? Oui, j'avais été militante de la dépénalisation de l'avortement et, sans doute de ce fait, j'avais lutté pour la laïcité...mais sans y penser vraiment. Déjà mécréante in utero, née dans une famille athée depuis plusieurs générations, Dieu n'était pour moi que l'affaire de quelques rares survivants du Moyen-Age, un peu naïfs. Il n'était même pas mort, il n'avait jamais existé que dans l'imagination de crédules naïfs. Une pathétique tentative d'organiser le chaos. Et qu'il existe un dieu ou non ne me tourmentait plus depuis l'âge de 12 ans. A vrai dire, je m'en foutais royalement. D'ailleurs, je n'étais pas très royaliste non plus. Je n'avais donc aucun mérite à laïciser quoi que ce soit. Qu'est-ce qui m'a donc poussée à prendre des risques pour ce combat de dépénalisation de l'avortement?

Jeune fille d'abord, cette interdiction m'avait forcée à un avortement clandestin dont j'avais gardé longtemps la peur d'être stérile. Une certitude : une erreur de contraception ne devait pas être sanctionnée par une grossesse non désirée, dans laquelle je voyais la cause de tous les malheurs de l'humanité. Médecin ensuite, j'étais indignée qu'une loi puisse me punir d'aider une femme et de lui éviter soit une grossesse non désirée, soit un avortement clandestin. Médecin en Algérie, j'avais été confrontée à ce problème et je n'avais pas osé braver les interdits dans un pays qui n'était pas le mien. Enfin, formée par Willy Peers, et entrée comme post-graduée chez le professeur Hubinont, j'étais mûre pour le combat. NOUS étions mûrs pour ce combat. Suite à une affaire très médiatisée en France, le monde médical était interpellé et certains services gynécologiques de Belgique avaient pris parti et s'étaient investis dans la lutte pour faire changer la loi et lever l'interdiction. Il fallait sortir du silence. L'hypocrisie avait assez duré.¹

Quel était le poids du catholicisme dans cette affaire? Enorme! C'était sur la morale chrétienne à la sauce victorienne que s'appuyait le discours anti-libéralisation. Le droit à la vie! Sacro-saint à 100% pour un embryon minuscule mais caduque quand il s'agit de tuer un condamné ou de bénir les canons. Bizarre ce droit à la vie à géométrie variable. PRO VITA! Ainsi s'appelait notre antagoniste. « Il faut sauver le petit Jésus! ». C'était leur scénario favori : les vilains avorteurs qui sont des tueurs d'innocents et n'aiment pas les petits enfants. Nous plaidions, inlassablement, les droits de la femme, « baas in ons eigen buik », santé publique, risque de mort maternelle, « Un enfant désiré c'est tellement mieux », ... Un dialogue de sourds.

C'était clair à l'époque : il y avait une fracture entre ces deux mondes, entre ces deux morales à l'intérieur d'une même culture. Face aux femmes et à leurs problèmes, il y avait d'un côté, les grands services universitaires laïques, de l'Université Libre de Bruxelles principalement, et de l'autre côté, les institutions d'obédience catholique, qui observaient un grand silence méprisant ou simplement prudent. Et des deux côtés, bien sûr, le gros des troupes : des médecins, des infirmières, des psychologues, convaincus qu'il fallait changer la loi, mais qui attendaient la fin du match pour agir. De Gand à Liège en passant par Bruxelles, Namur, Ath et Charleroi (j'en oublie bien sûr), la Belgique laïque se réveillait pour enterrer cette loi. Cette loi en fait était si absurde qu'elle n'était plus appliquée depuis plusieurs années. Toutefois, elle pesait sur les femmes, les

1

On voit que pour ce qui concerne les abus sexuels, l'hypocrisie a duré 40 ans de plus.

médecins et infirmières comme une ombre menaçante. On pouvait, ne l'oublions pas être radié de l'ordre, viré par l'employeur, couvert d'opprobre par ses pairs.

C'est l'affaire PEERS qui a mis le feu aux poudres. C'était mon ancien patron, mon exemple très admiré, mais c'était surtout un homme compétent, animé par un souffle exceptionnel et par un profond respect pour les autres. Il était aussi communiste romantique à la Jean Ferrat. Il avait décidé en douce d'agir selon sa conscience, un point c'est tout. Une force tranquille, et beaucoup de culot. Alors, il s'est organisé avec ses infirmières. Après discussion approfondie avec la patiente, avec une bonne et nouvelle technique venue de Yougoslavie (l'aspiration à la Novak se révélait plus sûre que la curette), avec un dossier médical circonstancié. Dans les limites d'âge de grossesse qu'il avait jugé raisonnables au point de vue technique. Et bien sûr, tout était gratuit. La seule différence avec un curetage ordinaire était le fait que les dossiers étaient mis dans un coffre à la banque, pour ne pas mettre la patiente en danger. Quand un juge dinantais zélé l'a fait arrêter, il s'est donc trouvé à la tête de 350 dossiers parfaitement détaillés et impeccables sur le plan professionnel. Pas de pépins techniques, pas d'esprit de lucre...! Du beau travail difficile à critiquer.. Pauvre juge ! Il avait mis le Christ en taule ! Pire qu'une divine colère, il a dû affronter la colère des femmes, des professionnels motivés et des amis nombreux de Willy PEERS, indignés de voir un honnête homme jeté en prison. Bien sûr, suite à cette levée de boucliers, notre petit monde s'est organisé. Les services universitaires avaient déjà conçu et appliqué le protocole d'intervention inspiré par Peers. Les centres de planning familial allaient rentrer dans la danse. Ils avaient été créés, quelques années auparavant, eux aussi de haute lutte contre une loi restrictive inspirée par l'Eglise. Je ne dois pas vous rappeler le récent « assouplissement » papal concernant le préservatif. C'était un peu tard , quelques millions de morts du sida sont sans aucun doute à mettre sur le compte de la « bradypsychie »² papale. Mais je dois peut-être rappeler aux anciens et apprendre aux jeunes que pour l'Eglise, aucune contraception n'était possible hors l'abstinence. Pas même le coït interrompu. Que tout le monde pratiquait néanmoins avec le bonheur que l'on sait.

Les centres de planning familial, donc, baptisés pour la circonstance centres extrahospitaliers, nous ont ouvert leurs portes et ont pris en charge, héroïquement, des avortements par aspiration (nouveau à l'époque). Ces centres se sont organisés pour pouvoir agir efficacement sans esprit de lucre et en s'assurant que la patiente ait pris sa décision en connaissance de cause et en toute liberté. En toute liberté ! Cela demandait des psychologues, l'instauration d'un délai de réflexion obligatoire. Bref, un bon encadrement. Pas question de commission, pas de « tribunal » qui déciderait pour elle si elle avait « le droit ». Et cahin-caha, nous avons fonctionné de mieux en mieux. L'échographie et les tests jetables sont venus simplifier les diagnostics ; enfin, la RU486 a complètement dédramatisé l'acte technique. Il a encore fallu quelques procès, de nombreuses réunions et concertations et presque vingt ans pour que la loi soit révisée. Mais pendant ces vingt ans, on pouvait avorter correctement en Belgique. Mieux qu'en France notamment, où la loi avait été votée en 73, mais où l'accès aux soins laissait à désirer. En désespoir de cause, les patientes débarquaient chez nous où les choses étaient interdites mais néanmoins plus simples à mettre en pratique. En Hollande, c'était facile mais loin et cher. Bref, il n'y a que chez nous que c'était parfait !

Alors la laïcité dans tout ça ? Elle se trouve concentrée dans ces mots : décider en toute liberté. Mais avant cela, elle était aussi, dans le soutien logistique, financier, moral et politique de toute l'intelligentsia laïque organisée, c'est-à-dire les loges maçonniques dans leur quasi unanimité. Où en sommes-nous maintenant ? C'est à vous de juger. De mon point de vue, ça se passe plutôt bien, mais ce n'est pas gagné pour autant. Les adversaires n'ont pas désarmé. Ils se font plus subtils

et proposent, par exemple, une loi qui permettraient aux femmes ayant fait une fausse couche spontanée de nommer leur fœtus décédé et de l'enterrer légalement. Pour faciliter le deuil. Sans doute est-ce une bonne intention. Mais cela permettra aussi d'en conclure que le fœtus est un citoyen comme les autres et que l'avortement est un crime. D'autre part, les organisations restent puissantes financièrement et utilisent des arguments d'aide et de soutien aux femmes. Nous avons intérêt à rester discrets car on compte quelques manifestations dérangeantes, sabotages de cliniques et meurtres de médecins, notamment aux Etats-Unis. Si l'avortement ne semble plus au cœur des problèmes les plus cuisants de notre société européenne, il n'en reste pas moins que la laïcité et sa morale « droit de l'homme », se retrouve en grand péril. En effet, si elle s'impose de mieux en mieux dans notre société et si le catholicisme déserté s'assouplit ou fait profil bas, l'islam, lui, se veut conquérant, impérialiste, possessif (le musulman qui renie l'islam est condamné à mort). C'est en tout cas ce qu'une partie de ses théoriciens prêche ouvertement.

La tolérance est une vertu laïque. Les trois religions dites « du Livre », sont basées sur des vérités révélées, dogmatiques et n'en tolèrent aucune autre, même antérieure. Les Bouddhas de Bamyane en savent quelque chose. Bien sûr, la majorité des musulmans d'Europe, sont pacifiques et bienveillants et modérément préoccupés par la religion. Toutefois, la pression sociale, la nécessité d'être conforme pour être accepté dans le groupe social ou familial, notre accueil frigidité, les rend vulnérables au discours intégriste. De tolérés (par nous), ils deviennent élus (par Dieu). Quelle promotion !! Et la fracture sociale et culturelle s'agrandit. L'Europe est pourtant, le premier poste avancé de la laïcité, alors que dans la plupart des autres pays, elle est inexistante, cachée ou persécutée. C'est que Dieu n'est pas mort et qu'Il a la vie dure. Et qu'Il va se nicher partout, même et surtout sous les jupes des dames. Je prendrai l'exemple d'une patiente originaire du Pakistan, parfaite francophone et femme intelligente et vive. Il est question de traitement hormonal de la ménopause. Je veux saigner chaque mois, me dit-elle. « Ces jours-là, au moins, je ne dois pas faire la prière ». J'éclate de rire car je la connais depuis longtemps et je sais qu'elle a durement gagné une autonomie familiale, financière et intellectuelle. Où est l'obligation et où est la sincérité de sa foi ? « Mais non, me dit-elle, je veux faire la religion dans les règles » (sans jeu de mot).

Dont acte. Elle aura donc un traitement séquentiel pour échapper à la prière que personne ne lui impose puisqu'elle la fait seule chez elle. Tout cela paraît bien anodin mais illustre néanmoins l'emprise de la religion sur le raisonnement humain. L'islam (qui veut dire soumission) a pris énergiquement le relais de l'inquisition catholique et des intégrismes chrétiens. L'argument religieux par son côté fédérateur sert les conquérants du pouvoir. Au centre des enjeux de tous ces excès : le contrôle des femmes soit la gestion du « cheptel » féminin.

Qu'avons-nous fait en libéralisant l'avortement, en offrant une contraception accessible à toutes et tous, en permettant aux adolescents d'avoir des rapports sexuels avant le mariage ?

Un transfert de pouvoir du pater familias à l'individu libre et responsable. Tout ce que les intégrismes refusent. Pour tous, aussi bien l'intégrisme chrétien que juif ou musulman, l'individu adulte n'est ni libre, ni responsable et ne doit surtout pas le devenir. Il fait d'abord partie de son groupe religieux. Le groupe prime l'individu et la religion en assure la cohésion sociale (pas besoin de ministère pour ça, quand la religion règne, tout est cohérent, personne n'ose rien dire). On ne peut pas être à la fois libre et soumis, or tous les intégrismes prônent la soumission. La fidélité au message divin garantit la fidélité des croyants au système social et à la hiérarchie du pouvoir. L'ordre social s'appuyait et s'appuie encore dans de nombreux pays, sur le divin. Le sabre et le goupillon. Le rouge et le noir. Et voilà que nous, petits docteurs de rien du tout, on s'appuie sur la science et la technique pour délivrer les humains des traîtrises de la nature : maladies, grossesses surprises, stérilités. Et leur laisse la liberté de choix.

Alors oui, maintenant que vous le dites, nous avons participé à la laïcisation de notre société. Mais

la liberté, c'est bien plus compliqué que la soumission, surtout la liberté des autres. Et si c'était ça, et justement ça, qui fait se refermer sur elles- mêmes les sociétés musulmanes? Effrayantes nos gamines au nombril à l'air, nos transsexuels, nos gay pride exubérantes, nos divorces si nombreux, nos conflits familiaux et nos abus sexuels révélés au grand jour. C'est choquant tout ça, n'est-ce pas ? Et ne serait-ce pas la faute à la liberté ? Quand on vient du Rif ou des plateaux d'Anatolie, bien sûr que c'est effrayant, bien sûr qu'on n'a pas envie de ces évolutions, qu'on ne souhaite pas ça pour ses enfants. La tradition, la religion et le silence sont infiniment plus rassurantes que cette liberté caricaturale et exhibée. Et pourtant il y a autant de déviances et d'abus en pays musulman, je peux vous l'assurer pour avoir travaillé deux ans en Algérie, plusieurs mois en Afghanistan, etc. Mais là, qui oserait accuser ? On se tait et on répare en silence le périnée défoncé de petits garçons de cinq ans.

Concrètement, que faire dans notre domaine, lorsque, confrontés à l'intégrisme religieux, nous devons soigner, prévenir, conseiller pour le bien de nos patientes ? Comment faire correctement notre métier qui est de soigner au mieux nos patients? D'abord, connaître ce qui pour les théologiens est haram ou hallal, permis ou interdit. Pour pouvoir discuter avec nos patientes et les rassurer. Dans l'islam, ni le plaisir (y compris des femmes), ni la contraception ne sont interdits. L'avortement lui-même avant l'insufflation de l'âme (120 jours) est un péché pardonnable en cas de nécessité. On peut en conclure que l'islam est moins chatouilleux que le christianisme sur le sexe et ses conséquences mais beaucoup plus sur le contrôle en amont, c'est-à-dire sur la liberté individuelle, sur le cadre de l'activité sexuelle. Celle-ci se concevant uniquement dans le cadre du mariage, d'où l'importance donnée à un hymen intact, sachant que la polygamie rend, bien sûr, cette contrainte plus supportable...pour les hommes. C'est une religion écrite par des hommes pour des hommes. Et nous, c'est les femmes que nous soignons.

En conclusion, nous n'avons pas fini de lutter pour des valeurs qui seront sans cesse critiquées, diffamées et menacées et que les embûches ne manqueront pas à nos enfants et petits-enfants.

IMMIGRATIONS, IDENTITES, INTEGRATION : QUELLES COMPETENCES POUR QUELLE GESTION DES DIVERSITES EN TRAVAIL SOCIAL ?

Altay MANÇO, docteur en psychologie et directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)

L'objectif des travailleurs psychosociaux doit être de créer le bien-être et une forme de cohésion sociale dans notre société. Quand il s'agit de travailler avec des publics qui ont des référentiels identitaires et des valeurs composés et différents, comment construire une cohésion et une intégration dans cette diversité? Pour aborder le thème de l'intégration, deux perspectives sont proposées : la première est normative, la seconde constructiviste.

Dans la perspective normative, l'intégration serait le degré de conformation aux normes collectives majoritaires. Si nous faisons une petite enquête dans la rue en demandant aux passants qu'est-ce que c'est pour eux l'intégration, nous verrons apparaître un sens commun du terme. S'agissant des immigrés, la réponse serait : « Ils sont venus chez nous. C'est à eux de s'adapter. » Et il est vrai que, non seulement, ce sens commun a ses racines intellectuelles dans la vision normative de l'intégration et qu'en même temps, il y a un fond de vérité. Les gens doivent s'adapter. Cette intégration qui est comprise comme la transformation du différent en semblable, on pourrait la définir comme une intégration par assimilation. L'assimilation a été vérifiée par des études, notamment par l'Institut National de la Démographie en France qui est un des fleurons de la science sociale par rapport à l'étude et la mesure de cette assimilation. Il a développé des enquêtes très sérieuses, très poussées et étendues et mis au point un certain nombre d'indicateurs. Par exemple, au niveau des registres sociodémographiques, les unions mixtes sont un indicateur d'assimilation des populations immigrées, à mesure que les générations évoluent. Au niveau socioculturel, on parlera par exemple, de connaissance linguistique et de la maîtrise de la langue du pays d'accueil, y compris dans les interactions intimes au sein de la famille. D'autres indicateurs d'assimilation existent comme l'insertion professionnelle, la naturalisation, la participation syndicale et politique, etc. Tout cela étant tout à fait exact, cela pose quand même un certain nombre de difficultés d'interprétation et de pratique.

La première difficulté, c'est l'interprétation et la hiérarchisation de ces indicateurs. Prenons l'exemple des unions mixtes. Mourad épouse Chantal, ils sont très heureux et ils fondent une famille. Les enfants s'appellent Aïcha, Fatma et on les éduque dans la culture musulmane : est-ce que l'union mixte a produit de l'assimilation? Chantal devient musulmane, ce qui arrive dans un certain nombre de cas : est-ce que l'union mixte a produit de l'assimilation? Il s'agit d'un exemple particulier qui ne vaut peut-être pas sur le nombre global de mariages mixtes. Mais il est impossible de dire qu'un indicateur tel que l'union mixte a des effets uniques et qu'il serait toujours orienté dans le sens de l'assimilation. Cette famille pourrait aussi adopter l'islam comme religion tout en abandonnant tout à fait la langue du pays d'origine au profit du français. Des croisements s'établissent donc : dans un sens, au niveau religieux et dans l'autre sens, au niveau linguistique. Les exemples de ce genre peuvent se multiplier. Les études évoquées semblent dire que l'assimilation irait dans un sens unique et que les différents indicateurs seraient parallèles entre eux. Le constat quotidien avec les populations issues de l'immigration, montre le contraire.

La deuxième difficulté est d'ordre plus moral. Cette vision assimilationniste laisse au migrant un rôle déprécié. Pourquoi? Tout d'abord, on a l'air de dire que tout l'effort est sur les épaules des populations issues de l'immigration : c'est à eux de s'adapter. En faisant fi de tout le contexte social qui les englobe. L'insertion professionnelle fait partie des facteurs d'intégration. Mais est-ce qu'on

pourrait dire aujourd'hui, par exemple à Charleroi, que le chômage est nécessairement indicateur d'une orientation culturelle ou d'une autre? Compte tenu du contexte économique particulier de cette région, ce n'est pas possible. Il y a des choses qui dépassent les individus et qui ne leur permettent pas nécessairement d'entrer dans un cadre ou dans un autre, alors qu'ils voudraient bien qu'il en soit peut-être autrement. Ensuite, ceux dont on parle en terme d'immigrés ou de personnes issues de l'immigration, sont devenus, en tous cas dans notre pays, des nationaux qui sont peut-être là depuis une, deux ou trois générations. Ils pourraient se demander légitimement quand cet étiquetage va cesser? Enfin, la Belgique est devenue beaucoup plus « immigrée » qu'elle ne veut bien l'admettre. L'influence des populations immigrées se traduit dans les habitudes culinaires (utilisation de légumes et d'épices issus des pays d'origine), culturelles (les destinations de voyage vers ces pays d'origine, le succès de certaines influences musicales), architecturales (l'apparition de mosquées avec des minarets), etc. Ce que nous appelons la norme, vers laquelle il faut tendre, change aussi sous l'influence des immigrés.

La vision « assimilationniste » vérifie un certain nombre de choses mais elle est un peu courte. Il faut y adjoindre une autre vision pour l'équilibrer, la compléter et la prolonger. On pourrait parler d'une vision constructiviste. S'il faut rechercher des racines intellectuelles, il faut remonter jusqu'à l'anthropologue Melville Herskovits. Au début des années 20, il parla d'acculturation en observant des populations amérindiennes, dans le nord des États-Unis. L'acculturation est la conséquence d'un processus de négociation qui peut être diffus et non formel. Ce processus met en jeu, à la fois l'individuel et le collectif. Indigènes et migrants entrent en interaction et décident ce qu'ils vont conserver de commun, ce qu'ils vont avoir de différent, ce qu'ils refusent chez l'autre, ce qu'ils prennent de l'autre, éventuellement en le transformant, etc. Toute cette négociation, tous ces échanges culturels, constitueraient l'acculturation. L'intégration serait cette négociation commune qui donnerait lieu à la construction de normes partagées. On s'intégrerait non pas vers des normes données au départ mais vers des normes partagées auxquelles chacun aurait contribué, même si ce n'est sans doute pas à parts égales. Quelles sont les conditions pour atteindre l'acculturation? Tout d'abord, il faut une participation intentionnelle. On pourrait avoir des groupes qui se protègent tellement qu'ils refusent l'autre. Cela rendrait évidemment difficile cette intégration par acculturation. Il faudrait aussi que les structures soient perméables à la diversité, qu'elles s'assouplissent dans leur accueil, dans leurs négociations. Il faut pouvoir entrer dans l'échange. Cela signifie que le processus d'intégration est un processus de réciprocité. Il faut qu'il y ait des dons et des contre-dons, des échanges dans les deux sens. C'est également lié au temps : cela ne se passe pas en une génération. Et enfin, c'est un processus multidimensionnel qui doit inclure toutes les dimensions de l'être humain (religieuse, linguistique, alimentaire, etc.) qui seraient ébranlées par la négociation.

Prenons l'exemple imagé de l'aéroport de Bruxelles-Sud, ici à Charleroi. On y voit atterrir des avions d'Alitalia, de Royal Air Maroc et de Turkish Airlines. Ce sont, par ailleurs, les compagnies aériennes des pays d'origine des trois grandes communautés de la ville, mais aussi grosso modo de l'ensemble du pays. Pour que ces compagnies puissent atterrir, différents paramètres sont indispensables : l'avion, un corps étranger qui pénètre l'espace aérien belge ; l'aéroport et toute la technicité qui l'entoure ; un pilote, c'est évidemment le minimum. Quand ces paramètres sont réunis, on peut envisager l'atterrissage. Mais nous savons, pour avoir déjà pris l'avion, que tous les atterrissages ne se passent pas de la même manière (en fonction de la piste, de la météo, etc.). L'atterrissage d'Alitalia s'est passé dans d'autres conditions que l'atterrissage de la Turkish Airlines et de Royal Air Maroc. Quand l'avion italien s'est approché de Bruxelles-Sud, on était dans les années d'après-guerre et ensuite cet atterrissage a duré trois décennies. De 1946 à 1976 : trois décennies de plein emploi, de lutte ouvrière, de solidarité prolétaire et d'encadrement de structures ouvrières (parti socialiste, syndicats, mutuelles, etc.). Quand les avions turcs et marocains ont

décollé, on était dans les années 65-66. Et en 76, seulement une décennie plus tard, on a commencé à fermer les mines, on a dû faire face à la crise pétrolière, au début de la crise de l'emploi, etc. Ensuite, on s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas juste d'une crise. C'était le début d'une nouvelle ère de production capitaliste qui n'avait plus besoin d'une main d'oeuvre peu qualifiée aussi massive. Cela coûtait moins cher d'acheter du charbon sud-africain ou de faire fabriquer son acier en Inde, que de le produire ici. Toute cette main d'oeuvre ouvrière immigrée, arrivée ici avec sa famille, s'est trouvée au chômage. Pourquoi garder un ouvrier immigré au chômage puisqu'il n'y a plus de travail ? Qu'il rentre chez lui. L'esprit a changé. L'aéroport n'est plus le même. On ne peut donc pas s'attendre à ce que les avions marocains et turcs atterrissent de la même manière que l'avion italien.

Évoquer essentiellement la religion comme facteur d'intégration posant problème avec les Marocains et les Turcs, c'est oublier que l'aéroport a changé ! C'est une dimension extrêmement importante dont on fait fi aujourd'hui. Dans quelles conditions les choses se sont-elles passées ? Quel héritage a été véhiculé d'une génération à l'autre ? Quelle vision avons-nous eu de ces populations au-delà de leur religion ? Il est vrai que lorsque les populations s'établissent, elles ont envie de vivre l'ensemble des dimensions de leur vie religieuse et spirituelle. Déjà dans les années 80, ces populations se demandaient pourquoi elles n'auraient pas une mosquée, des imams, un lieu qui les fédère, un organe chef de culte, des cours de religion, etc. Les gens sont alors en attente et on entre dans la perméabilité des échanges. Un des éléments majeurs en Belgique qui atteste de cette perméabilité, c'est l'insertion de l'islam dans le paysage quotidien. En sortant vous pourrez voir, non loin d'ici, une mosquée avec un minaret. Cela n'existait pas il y a 25 ou 30 ans. Du coup, on dit qu'ils sont devenus plus religieux qu'avant. Mais en fait, ils se sont intégrés avec leur religion. Ils se sont installés et ils veulent vivre leur vie avec les présupposés et les attentes qu'ils ont pour une vie normale. Pour moi, créer une mosquée à Charleroi, c'est une preuve d'intégration à Charleroi. C'est même plus que d'acheter une maison parce qu'il y a là une insertion culturelle avec une inscription dans le paysage culturel de ce pays.

L'arrêt total de l'immigration est un fantasme. Les gens continuent à entrer dans le pays en cherchant éventuellement d'autres voies d'installation. Souvent, ils n'ont pas d'autre choix que la demande d'asile et si elle est refusée, la clandestinité. Nous avons rencontré, dans le cadre d'une étude sociosanitaire sur les familles primo-arrivantes, des demandeurs d'asile arrivés dans les années 2000-2005. Nous avons fait des interviews prolongés avec différents membres de la famille et nous avons identifié huit paramètres qui, de leur point de vue, ont aidé à leur intégration. L'amélioration de la situation administrative, avoir un droit de séjour, la légitimité au niveau légal à être sur un territoire, c'est un minimum sans quoi aucune intégration n'est possible. Les populations qui sont en famille s'intègrent mieux que les personnes célibataires. La compréhension des systèmes sanitaire et médical du pays d'accueil ainsi que du marché du logement, de l'emploi et du système scolaire, est essentielle. Ces règles ne sont écrites nul part. Elles sont pour nous évidentes mais les clés de lecture manquent aux migrants, en particulier aux primo-arrivants. Il faut que quelqu'un leur donne ces clés. Ils ont cité des éducateurs, des enseignants, des animateurs de sport, des infirmières. Ils ont parlé d'individus qui, chaque fois, avaient fait un pas de plus et avaient dépassé leur rôle. Ce n'est pas à l'enseignant d'inscrire l'enfant au club de sport mais certains l'ont fait et ce fut le point de départ. D'autres actes successifs de ce type ont construit le chemin de l'intégration. L'accès au travail était pour eux un facteur de structuration. Cela leur avait rendu leur fierté, le sentiment d'être utiles, leur avait donné une vision de légitimité de leur présence. Le travail est un facteur d'intégration. Un logement adapté mais aussi la présence de connaissances, de personnes de leur propre culture, de leur propre communauté. Ensuite, la possibilité de parler sa langue et de pratiquer sa religion. Ils disent que c'est par là qu'ils ont eu l'impression d'être acceptés pour ce qu'ils sont. Ce n'est pas tant le fait d'avoir une mosquée, par exemple, mais surtout l'image, le sentiment que cela

donne qui est très important. On est accepté comme on est. A la rigueur, plus on se sent accepté comme on est, plus on est capable d'accepter l'autre aussi. On entre alors dans la réciprocité. Voilà comment se construit l'intégration. Autre chose qui pourrait paraître paradoxale, c'est le lien au pays d'origine. Cela permet aussi une intégration parce que cela donne un sens à l'immigration. Quitter son pays ne signifie pas l'abandonner. Ce pays reste le leur. Ils peuvent y retourner, le laisser momentanément, avec tous les liens affectifs qui perdurent par rapport à ceux qui sont restés au pays d'origine. La possibilité d'aller et venir entre le pays d'accueil et le pays d'origine produit de l'intégration.

Je vais illustrer par un autre exemple relatif à la scolarité en abordant la recherche PISA de l'OCDE que j'ai pas mal analysée. Il y a quelques années, on en a sorti une lecture spécifique par rapport aux populations immigrées. Il s'agit d'une enquête réalisée dans 15 pays sur des milliers de jeunes de différentes catégories, immigrants et autochtones notamment. On a constaté que 25 % des jeunes issus de l'immigration dans l'ensemble des pays industrialisés étaient en situation d'échec en mathématiques contre 9 % seulement des autochtones. La différence est importante et on a essayé de l'expliquer. On a vu surtout qu'il y avait des pays égalitaires et d'autres qui l'étaient beaucoup moins. Parmi les pays égalitaires, on trouvait les USA, le Canada, la Nouvelle Zélande, l'Australie. La Belgique francophone était le pays le moins égalitaire. Une nouvelle étude vient de paraître et montre que la situation s'est un peu améliorée mais ce n'est toujours pas excellent. Quels sont les différences entre les pays égalitaires et la Belgique francophone ? Les pays considérés comme égalitaires se présentent comme des pays d'immigration même s'il n'est pas aisé, aujourd'hui, d'y obtenir un droit de séjour. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils ont des systèmes éducatifs égalitaires. Par exemple, aux USA, les riches et les pauvres sont bien séparés. Par contre, entre les primo-arrivants et les autres, les écarts sont beaucoup plus faibles, voire inexistantes, et ceux qui émigrent sont parfois meilleurs parce qu'il y a une sélectivité à l'entrée. En Belgique, le système est plus égalitaire entre les riches et pauvres mais l'écart porte sur les primo-arrivants, nouveaux dans le système scolaire, et ceux qui y sont depuis un certain temps. Si on analyse ces différences, on trouve un facteur linguistique. Aux USA, des espaces sont créés pour accueillir les élèves issus de l'immigration qui ne maîtrisent pas la langue, pour qu'ils puissent ensuite rejoindre l'enseignement ordinaire. En Belgique, il n'y a pratiquement rien de tel. De plus, apprendre le français comme langue étrangère, c'est une discipline, une méthodologie, une philosophie d'apprentissage et d'enseignement de la langue. Ce n'est pas pareil que d'enseigner le français aux enfants dont les parents parlent le français. Or, c'est une discipline universitaire depuis seulement quelques années, contrairement à l'immigration qui est bien plus ancienne. Cela signifie que nous avons été totalement indolent dans ce domaine. Quand on traite en égaux des enfants qui ne sont pas égaux, ce n'est pas égal. Si vous les traiter en égaux, vous créez de la discrimination institutionnelle. Nous ne prenons pas en compte « l'étrangéité » de la langue d'enseignement, nous faisons comme si il y avait une norme acquise au départ alors que, dans d'autre pays, ils utilisent une norme à partager. Cela crée le partage et la réciprocité. C'est un peu pareil dans toute chose. Si on part du fait qu'il y a des normes et que ceux qui arrivent n'ont qu'à les partager, on est dans un concept d'assimilation assez violent. Si on adapte ce partage, on entre dans une forme de réciprocité et de progressivité, beaucoup plus constructive.

La norme s'impose par la force des choses. Le pays existe, il est structuré, il offre des choses extrêmement intéressantes, donc il faut quand même un degré d'assimilation et une appropriation des normes majoritaires du pays dans lequel on arrive. On peut aussi avoir la situation inverse : le conservatisme. Certaines populations sont en situation de repli et de défense. Pas sur tout, pas tous les jours, pas tous mais des éléments en rendent compte. Le conservatisme est une résistance, une lutte pour le maintien de ce qui est imaginé comme étant l'héritage culturel d'origine. C'est surtout une attitude de contre-assimilation. Il peut également y avoir des positions centrales dans lesquelles

l'être humain navigue entre deux polarités : conservatisme ou « différentialisme » que ce soit dans les domaines linguistiques, alimentaires, religieux, des habitudes vestimentaires, de la consommation culturelle, etc. Une personne pourrait très bien, au niveau linguistique, être dans un cadre d'assimilation et ne parler que le français avec ses enfants, mais conserver, par exemple, des habitudes alimentaires du pays d'origine et se positionner différemment en fonction des dimensions de la vie. Ces positionnements pourraient changer tout au long de la vie en fonction de ses expériences, des opportunités ou des difficultés auxquelles il fait face, etc. Là, nous avons un mouvement. C'est la courbe identitaire qui fait que le sujet évolue en fonction de ces mouvements constants. L'intégration sociale, c'est la capacité de participation à la négociation. Il y a une autre intégration cachée derrière l'intégration sociale, c'est l'intégration psychologique. Dans l'intégration, il y a deux dimensions. Souvent, on s'intéresse à la première qui est visible et on oublie la deuxième. Non seulement, il y a la question de la norme acquise ou partagée mais il y a aussi la dimension sociale (visible qui est dans l'interaction de ce que les gens vivent ensemble) et psychologique (ce qui se passe dans la tête des gens). L'intégration psychologique pourrait se traduire par l'émancipation des individus en tant qu'être autonome et reconnu. Une personne a envie d'être reconnue et acceptée par les autres mais elle doit aussi être différente des autres pour exister avec eux. Cet équilibre est important. Quand on y parvient, entre originalité (je suis d'origine turque) et conformité (je suis un bon liégeois), c'est un équilibre vital. Il n'y a pas que des négociations sociales, il y a aussi des négociations psychologiques.

L'intégration est une construction dynamique, conflictuelle. Personne n'est jamais insensible aux influences subies de l'intérieur d'une communauté, d'une famille, de l'extérieur. On subit tout le temps ces influences qui impliquent des transformations identitaires. L'identité est un ensemble indivisible mais combinatoire. Les différentes dimensions sont combinées et nous les vivons comme une unité. Nous changeons continuellement mais nous vivons ces changements comme une continuité. Nous pouvons vivre l'identité comme un kaléidoscope, un ensemble mouvant subissant des changements que nous pourrions hiérarchiser. Parfois, l'identité d'origine sera mise en avant; à d'autres moments, ce sera l'orientation sexuelle qui sera peut-être en conflit avec l'autre, etc. Il y a une analyse combinatoire, souvent binaire, dans laquelle on retrouve les deux pôles : conservatisme et « assimilationisme ». Qu'est-ce qui nous permet de faire cette combinaison ? Quelles sont les clés d'analyse qui nous permettent d'atteindre un état d'équilibre ? Ce sont les stratégies identitaires, immigrées ou non. Nous mettons en oeuvre des stratégies identitaires pour être en cohésion avec autrui - des stratégies identitaires collectives - mais aussi pour être en cohésion avec nous-mêmes (le sujet face aux normes). Ces stratégies identitaires ont deux fonctions essentielles : ontologique, permettant de conserver un idéal de soi, et pragmatique, permettant de négocier l'influence que nous avons sur l'autre ou que nous recevons de l'autre (l'acceptation d'autrui, la capacité de se faire accepter, etc).

Finalement, ces stratégies répondent à deux préoccupations générales concrètes : qui sommes-nous et qui voulons-nous être ? Nous ne pouvons pas exister sans les autres et nous ne pouvons pas être sans cesse dans le conflit. Il y a chaque fois deux polarités, soit une polarité d'assimilation, soit une polarité de différenciation. On peut y répondre de façon individuelle, particulière, spécialisée ou de façon conformiste. Quand on combine les deux, on a quatre possibilités :

- l'assimilation conformiste : par exemple, pour les jeunes issus de l'immigration, la recherche d'une dissolution dans la société d'accueil (des actes de mimétisme dans le look par exemple, dans la transformation de noms et de prénoms, etc.)
- la différenciation conformiste : le conformisme par rapport à un modèle extérieur, une espèce de retour aux sources de la culture d'origine ou de ce qui est représenté comme telle (par exemple, un retour, sans recul critique, à des éléments religieux)
- l'assimilation individuelle : se faire accepter comme un membre de la société d'accueil en y entrant

mais en l'enrichissant d'éléments sélectionnés dans la culture d'origine (il y a une pondération : je viens mais avec ma spécificité)

- la différenciation individuelle : ce pourrait être la même chose mais avec un dosage différent, c'est l'interprétation de la matrice culturelle du pays d'origine et son adaptation aux termes culturels du pays d'accueil (par exemple, les commerçants issus de l'immigration qui proposent un certain nombre de produits, notamment alimentaires, qu'ils vendent en les adaptant aux goûts du pays d'accueil moins épicés par exemple).

La recherche d'identité crée la différence. Toutes ces stratégies nous offrent un florilège d'identités : tous les « Mourad » sont différents les uns des autres, au même titre que toutes les « Chantal » sont différentes les unes des autres. Ces différences se marquent sur des sources visibles (physiques, sociologiques, anthropologiques) mais surtout sur des sources invisibles extrêmement importantes qui transcendent les religions, les cultures et les dimensions visibles.

Cinq dimensions identitaires invisibles peuvent être définies en fonction des rapports à différents éléments :

- le rapport à l'inconnu : on peut y répondre soit par les dieux, soit par les sciences. L'individu en face de vous, quelles que soient ses origines et son apparence, qu'est-ce qu'il a exactement dans la tête ? Quelle est son identité cachée ? Quelle est sa référence par rapport à l'inconnu ? Une référence suprême ?

- le rapport au temps : quel rapport a-t-on au temps ? Polychronique, circulaire, discontinu, monochronique, linéaire, continu ? Tout cela pouvant encore être combiné. Quelle vision a-t-on du commencement et du recommencement des choses ?

- le rapport à l'espace : par définition, un immigré a changé d'espace et même le fils ou la fille d'immigré ont hérité de ce changement d'espace. Il y a un rapport nomade ou un rapport sédentaire à l'espace. Il ne s'agit pas du nomadisme au sens anthropologique du terme, mais plutôt d'un état d'esprit qui peut se résumer à la question de l'appartenance des choses. Quand vous êtes nomade, vous possédez peut-être des choses mais surtout le monde vous appartient. Quand vous êtes sédentaire, vous avez votre lopin de terre, vous le cultivez et le protégez. Souvent des conflits se vivent par rapport à la territorialité.

- le rapport à l'autre : l'autre, s'il est d'un autre sexe, c'est le rapport au genre; cela peut être aussi le rapport au pouvoir. Les réponses sont soit collectivistes, soit individualistes. Cela détermine ce que nous appelons les valeurs essentielles de nos sociétés. A quoi appartiennent les personnes ? Si vous pensez que les personnes appartiennent seulement à elles-mêmes, vous êtes dans une idéologie individualiste. D'autres vont dire qu'ils appartiennent à leur famille, à leur communauté, etc. et cela peut alors être difficile d'épouser quelqu'un qui n'est pas de sa communauté ou de sa religion, quand les lois internes de cette culture l'interdisent. Comment va-t-on éduquer les enfants, dans quelle religion ? Quel nom va-t-on leur donner ? Ce ne sont pas des questions de religion mais de rapport à l'autre.

- le rapport à la communication : c'est peut-être le plus important parce que c'est ce qui permet l'interaction avec les autres. Avons-nous un rapport verbal, oral, implicite ou au contraire, écrit et explicite ? Quelles sont nos expressions dans la construction des liens ? Si une personne est plutôt dans l'oral et l'implicite, la confronter à des formulaires à remplir, crée un problème de communication.

Comment trouver sa route dans une telle complexité ? Force est de constater que les choses ne vont quand même pas si mal. Il n'y a pas de mésentente culturelle. Les compétences qui nous permettent de gérer cette diversité, sont d'abord celles qui nous permettent depuis toujours de gérer notre rapport à l'autre : nos compétences psychosociales. Elles ne s'enseignent pas à l'école, elles s'acquièrent, elles peuvent s'exercer et s'apprendre, essentiellement au sein de la famille, avec les pairs, etc. C'est tout ce qui nous permet d'articuler le « je » et le « nous ». On relève trois grandes

familles de compétences psychosociales : les compétences cognitivo-affectives, un peu d'intelligence plastique mais aussi et surtout, la capacité à gérer les antagonismes. L'antagonisme n'est pas l'opposition, ce n'est pas un individu contre un autre. Quand l'un change de place, l'autre change aussi, parce qu'ils doivent être différents l'un de l'autre et l'autre et ils ne peuvent pas se rapprocher. L'antagonisme est une différenciation dynamique. C'est compliqué à gérer mais il faut vaincre ces antagonismes. Quand on a une capacité à les gérer, à diagnostiquer les problèmes, quand on a une capacité d'empathie et une forme de détachement pragmatique aux choses, cela peut aider. Et enfin, l'estime de soi est une compétence psychosociale *sui generis* sans laquelle rien n'est possible. Il faut être attentif à l'image qu'on envoie à l'autre. Si l'image, c'est de l'écraser plutôt que de lui donner des éléments pour se développer, la communication ne va pas être facile.

Les compétences interculturelles font partie des compétences psychosociales. Elles sont spécifiques et peuvent être définies comme des capacités qui permettent aux personnes ou au groupe, de faire face de manière efficiente à la multiplicité des référents culturels qui les entourent. Dans cette cartographie chaotique de référents culturels, cheminer et arriver à des synthèses et des négociations, relèvent des compétences interculturelles avec des résultats valorisants pour chacun.

Les capacités interculturelles peuvent être de trois ordres :

- les capacités de négociation,
- l'hétéropraxie, c'est-à-dire la capacité à faire, en même temps, des choses différentes liées à des champs culturels différents. Par exemple, être alternativement marocain et belge, en fonction des milieux ou des interlocuteurs
- la paradoxalité, c'est-à-dire, la capacité à dépasser le conflit, non pas en l'ignorant ou s'évadant, mais en construisant des tissus culturels synthétiques, inattendus et originaux. Par exemple, la virginité est exigée de la jeune fille en âge de mariage, dans certaines communautés, pas seulement musulmanes d'ailleurs. Les jeunes filles de ces communautés vivent, dans notre société, dans des espaces érotisés. Il suffit de prendre l'exemple de la publicité. Plus la société est érotisée, plus certains groupes ont tendance à se fermer, à se couvrir. Il pourrait donc y avoir un rapport antagonique. Dans ce cadre, une jeune fille de 16-17 ans qui a un petit ami et, comme tout un chacun des envies, va se dire qu'elle doit rester vierge mais en même temps, elle est attirée et éprouve du désir. Elle oscille entre les deux et doit trouver une solution. Cela peut blesser, détruire. Dans des interviews, on entend alors des jeunes filles parler de toutes sortes de rapports érotiques et sexuels qu'elles peuvent avoir sans être déflorées; elles précisent alors qu'on leur demande d'être vierge, pas d'être chaste. Elles pourraient avoir le Prix Nobel de paradoxalité !

L'APPROCHE LAÏQUE DANS LA RELATION D'AIDE EN PLANNING FAMILIAL

Cécile LAURENT, *sexologue à Aimer à l'ULB*

Elvina BRUNNENKANT, *psychologue et accueillante à Aimer à l'ULB*

Intervention de Cécile LAURENT

Plusieurs intervenants et participants ont fait part de leur parcours de vie et parcours professionnel déterminants dans leur manière d'aborder la laïcité et le militantisme. Je vais évoquer également ce qui m'a orienté dans la manière d'aborder le planning familial et le militantisme. Je venais d'être engagée au centre *Aimer à l'ULB* quand deux jeunes femmes voilées se sont présentées sans rendez-vous. L'une demande un test de grossesse pour sa cousine qui reste en retrait. Je reçois la cousine seule et j'apprends qu'elle n'a plus eu ses règles depuis six mois. Elle me précise que la personne qui l'accompagne est bien sa cousine qui répétera à son père ce qui s'est passé. Débutante, c'était il y a plus de vingt ans, je suis un peu paniquée et ne sachant pas trop comment m'y prendre, je demande conseil au médecin. Le test de grossesse fait entre temps est évidemment positif. La jeune femme précise qu'il est hors de question qu'elle dise qu'elle est enceinte. Nous essayons donc de faire en sorte que la cousine ne soit pas au courant malgré son insistance pour le savoir. Nous tentons de fixer rendez-vous à la jeune fille une semaine plus tard pour envisager la suite avec elle. Deux, trois jours plus tard à la radio, j'ai entendu qu'une fille de 16 ans enceinte avait été retrouvée dans le canal. Je n'ai jamais revu la jeune femme. Depuis 20 ans, je me demande s'il s'agissait de la même personne. Je pense que dans une certaine mesure, cela a orienté ma manière de travailler.

Nous parlons de laïcité en nous rendant compte de la difficulté d'en donner une définition. Pour le *Petit Robert* et historiquement, la laïcité est la séparation du civil et du religieux. Pour la FLCPF, on pourrait retrouver sous le terme laïcité, les valeurs et la philosophie inscrites dans sa Charte; à savoir, la recherche du choix libre et éclairé, la lutte contre l'exclusion, le rejet du dogmatisme et de toute discrimination, la défense de la démocratie et de la citoyenneté. Personnellement, je me retrouve assez bien dans ces valeurs mais la relation d'aide exige de les transposer dans notre confrontation à une autre personne. Cela voudrait-il dire soutenir la personne - quelles que soient son origine, sa religion, son intelligence - dans la démarche qu'elle fait afin de tenter de concilier ses croyances et les réalités de sa vie passée et actuelle, tout en insistant sur la liberté qu'elle s'octroie dans cette réflexion? La pratique ne rend pas les choses aussi simples. Quand les valeurs de la Charte reprennent le rejet du dogmatisme, la défense de la démocratie, j'y entends une idée de lutte, de combat à mener. Lorsque les combats sont politiques, par exemple la défense du droit à l'avortement, on se rassemble, on manifeste, c'est assez simple. Cela ne me pose aucun problème de conscience. Quand on est face à une personne, souvent en souffrance, qui a d'autres valeurs et d'autres repères, cela devient plus difficile. On se retrouve alors devant le paradoxe même des valeurs laïques, à savoir la liberté de choix, sa liberté à elle, et notre militance. On est un être humain face à un autre être humain.

Travailler en centre de planning familial, c'est garder toujours le fil rouge de la prévention et de la militance en lien avec nos valeurs et cela ne peut mener, sans doute, dans certains cas, qu'à une opposition avec celles de l'autre. Nous nous interrogeons donc régulièrement sur notre droit à dire certaines choses selon que nous nous situons sur le versant du combat et de la militance, de la prévention ou face à la souffrance de l'autre. Pourquoi choisir un versant plutôt que l'autre? Que nous renvoie la personne en face de nous qui fait pencher la balance? Si on ne veut pas choisir et tenter de tout concilier, c'est un travail ardu de diplomatie et de jonglerie; à la fois, pour respecter l'autre et ne pas se perdre soi. La richesse de l'interdisciplinarité et le travail en équipe, nous offrent

l'appui nécessaire à la réalisation de notre travail. Nous avons donc choisi de parler de cas et d'aborder une série de vignettes cliniques.

Consultation de sexologie avec Monsieur B.

Monsieur B. n'a plus envie de relations sexuelles avec son épouse depuis plusieurs mois. Il m'apprend que sa femme a eu, durant plusieurs mois, un amant rencontré sur internet. Elle est même allée le rencontrer en Egypte durant plusieurs semaines. Monsieur B. ne comprend pas que sa libido ne revienne pas puisque l'histoire de sa femme est finie. Il dit qu'il lui a pardonné mais qu'il n'a pas oublié. Il m'explique leur histoire commune. Ils se sont rencontrés en Tunisie, dans le cadre de leur travail. Ils sont tous les deux anthropologues. Il est belge, sa femme est tunisienne. Leur relation a duré trois ans durant lesquels ils ont fait des allers-retours entre les deux pays. Ils ont ensuite décidé de se marier et il s'est converti à l'islam. Ils n'ont jamais discuté de la manière de vivre leurs différences. Tout se passait relativement bien mais Madame se tournait de plus en plus vers la religion, exigeant que son mari suive des cours d'arabe et qu'il ne fréquente pas les cocktails professionnels, par exemple, pour ne pas boire d'alcool. Elle évite les fêtes de famille parce que s'amuser devient dérangeant pour elle. Ils ont deux enfants et les discussions sont constantes. L'aîné, un garçon de 8 ans, ne prie pas assez. Ils ne peuvent pas aller à la piscine, le maillot étant trop mouillant. Monsieur ne peut pas acheter de cadeaux pour la Saint-Nicolas parce que c'est issu d'une autre religion. Tout cela pour en arriver à comprendre qu'un contexte comme celui-là à de quoi couper les envies de Monsieur. Cela fait un an et demi que je le suis et il souffre énormément de ce porte-à-faux, il aime sa femme. Porte-à-faux constant entre ses valeurs, ses désirs de vie et la religion de sa femme qui se rigidifie et détermine la vie de famille. Comment le soutenir sans lui faire sentir que ce qu'il me dit m'énerve? Comment l'écouter en gardant mon fil rouge sans le lui imposer de force ? J'ai en partie résolu ce conflit en me disant qu'il est issu d'une famille catholique pratiquante, converti à l'islam et qu'il vient me voir moi, à *Aimer à l'ULB* plutôt que d'aller voir un imam ou un curé. Je me suis dit qu'il avait choisi délibérément de se confronter à la laïcité.

Consultation de sexologie avec Melle F.

Melle F. dit avoir mal pendant les rapports sexuels. Elle a le teint mat, les cheveux bouclés et de magnifiques yeux bleus. Elle me dit être berbère. Elle semble nerveuse et se tort les mains dans tous les sens. J'essaie de la mettre à l'aise en m'éloignant un peu de sa demande première. Où vit-elle ? Est-elle étudiante ? A-t-elle un amoureux ? Elle me dit que ses parents habitent en banlieue parisienne et qu'elle fait ses études à l'ULB. Elle a un amoureux avec lequel cela ne se passe pas bien sexuellement. Ce n'est pas le premier mais celui-ci, elle aimerait bien le garder. Elle a eu précédemment une relation sexuelle qui s'est mal passée. Elle avait l'impression que pour que son copain reste avec elle, il fallait qu'elle cède à ses avances. Je lui demande si ses parents sont au courant de sa relation. Surtout pas, me dit-elle, c'est interdit avant le mariage. Elle ajoute que son copain n'est pas musulman et que ses parents ne l'accepteront jamais. Plusieurs séances ont été consacrées à parler de son enfance en France avec des parents traditionnels, de l'arrivée de sa puberté, vécue comme une période douloureuse, une rupture avec son enfance. Elle doit cacher sa féminité pour que ses pairs ne la maltraite pas. Elle s'habille de façon très masculine et finit par porter le foulard pour avoir la paix. Elle respire en arrivant à Bruxelles mais se sent « entre-deux ». Elle ne veut pas perdre sa famille mais ne se voit pas vivre comme elle. Après quelques séances, elle me dit que peut-être elle renoncera à sa famille et qu'elle ne suivra pas leur voie. Entre-temps, son copain la quitte. Il ne supporte plus sa douleur pendant les rapports sexuels et il a l'impression d'être un bourreau. Elle est désespérée et ne sait plus quoi faire. Je lui propose quelques exercices pour apprivoiser son corps et lui propose également un rendez-vous avec l'un des médecins du centre. Elle ne visualise pas son vagin, elle a l'impression qu'il n'est pas fini, que c'est un trou béant. Les exercices et la visite médicale l'apaisent un peu mais ne résolvent pas le problème. Deux mois plus tard, elle rencontre un autre homme et la relation est différente. Il prend son temps, lui dit que

rien ne presse. Plus il est patient, plus elle est amoureuse et plus elle panique à l'idée de le perdre et que cela ne fonctionne pas. On a beau prendre le temps de discuter de ses choix, du sentiment de trahison qu'elle a par rapport à sa famille et sa culture d'origine, son corps reste coincé. Je lui demande si dans son histoire un événement n'aurait pas été plus marquant pour elle. Elle me raconte qu'à 8 ans, en rentrant comme chaque année au pays, elle assiste au mariage d'une cousine. La tradition veut que lorsque les mariés passent leur première nuit de noces, les femmes écoutent derrière la porte. Ce qu'elle entend est horrible, sa cousine hurle de douleur. Est-ce pour confirmer à celles qui sont derrière la porte qu'elle est vierge ? Elle ne sait pas. Elle reviendra traumatisée. Je finis par l'adresser à une collègue qui fait de la bio-énergie en me disant qu'il y a un trauma sur la zone génitale et qu'en se concentrant davantage sur ce symptôme physique, elle y arrivera. J'avoue avoir rarement vu quelqu'un d'aussi tenace, avec une volonté d'acharnement pour sortir de ses difficultés. En trois ou quatre séances, Melle F. parvient à quitter la douleur lors des rapports sexuels et commence même à avoir un certain plaisir. Cette histoire finit comme un conte. Son copain, américain, l'emmène aux USA et nous recevons une carte nous remerciant chaleureusement de tout ce que nous avons fait pour elle.

Ces deux cas ont en commun le fil rouge des valeurs laïques malgré l'inquiétude de savoir jusqu'où et comment on peut les faire passer. Il faut être attentif à ne pas renforcer la culpabilité dans le porte-à-faux. Comment permettre à l'autre de prendre conscience de ses valeurs en toute liberté, c'est à dire en lui permettant de trouver une harmonie entre ce qu'il souhaite et l'histoire d'où il vient.

Accueil du centre de planning familial, le cas de Fatima

Fatima demande à voir rapidement un médecin car elle a très mal « en bas ». Je lui propose de voir un médecin tout de suite mais c'est un homme et ce n'est pas possible pour elle. J'ai de suite envie de lui dire d'aller voir ailleurs ! Mais elle me touche et je lui demande ce qu'elle a. Elle dit avoir des boutons partout. Je pense d'emblée à une primo-infection d'herpès très douloureuse. Je lui dit que c'est un médecin, que c'est son métier, qu'il va pouvoir la soigner mais rien n'y fait. Je lui demande si en l'accompagnant dans le cabinet médical, ma présence pourrait la rassurer. Elle est d'accord, le médecin aussi et la consultation peut débuter. Elle est très gênée, elle pleure, elle dit avoir fait confiance à son copain. C'était il y a trois semaines, elle n'a eu qu'un seul rapport car elle était trop culpabilisée pour recommencer. Il lui avait pourtant juré qu'il n'avait rien. Elle a pourtant de l'herpès et des chlamydiae. Après la consultation, nous avons discuté quelques minutes de prévention et tenter de l'apaiser sur sa situation. Il est parfois difficile de rester empathique face à quelqu'un qui vient demander de l'aide et refuse celle qu'on lui propose. Le temps imparti est parfois très minime et on se demande comment semer un petit caillou en aussi peu de temps. Oui, elle a été soignée et oui, elle a rencontré des gens à l'écoute. Mais je n'ai pas l'impression d'avoir pu lui permettre, un tant soit peu, de décider qu'elle a le droit de vivre, elle aussi, un peu plus libre.

Accueil du centre de planning familial, le cas du couple R.

Ce n'est pas un cas caricatural et isolé. Un couple en demande d'IVG attend anxieusement dans la salle d'attente. Je reçois la femme seule et elle se met de suite à pleurer. Je lui demande si son partenaire est d'accord avec elle, s'il la soutient et si elle souhaite qu'il soit présent pendant l'entretien. Elle accepte et celui-ci m'explique qu'ils sont fiancés depuis quatre ans, qu'ils se marient dans trois mois, qu'ils veulent des enfants mais que celui-ci ce n'est pas possible parce qu'ils ne sont pas encore mariés. Devant leurs larmes et autant de tristesse, je n'ai pas mâché mes mots, tout en étant compréhensive dans le ton. Pourquoi s'infligent-ils cela ? Les familles se connaissent, s'apprécient. Ils sont musulmans tous les deux. J'ai besoin de comprendre. En fait, Monsieur est propriétaire dans son pays mais la loi ne permettra pas à son enfant d'hériter s'il est né moins de neuf mois après le mariage. Ils ne veulent pas que leur enfant soit considéré comme un bâtard, y

compris pas ses frères et soeurs, s'ils ont d'autres enfants. La décision, aussi douloureuse soit-elle, est irrévocable. Je discute un peu de ce que les jeunes, comme eux, pourraient faire pour faire évoluer les mentalités. Je leur dit que nous aussi, les femmes en Europe, avons dû nous battre pour avoir le droit de vote, le droit d'avoir un compte en banque à notre nom, le droit d'être responsable de soi et non plus sous la responsabilité du mari. Je sais qu'ils ne viennent pas pour cela, qu'ils sont dans autre chose. Mais comment continuer mon travail en faisant fi des valeurs qui le sous-tend ? Je serais alors aussi fataliste que beaucoup de ces patients que nous rencontrons. J'aime à croire que les confronter au combat que peut-être ils mèneront un jour, leur donne un peu d'espoir.

Après avoir préparé ces différents cas, j'ai constaté qu'ils relevaient tous de la culture musulmane. Mais c'est dans ces cas que notre laïcité est davantage mise en cause même si ce ne sont pas les seuls. Je pense à tous ces gens bien belges qui viennent, culpabilisés et morts de honte, parler de leurs fantasmes et des films pornographiques qu'ils regardent sans leur partenaire. Il y a une différence importante entre ces quatre cas. Dans les deux premiers, les gens viennent parce qu'ils ont envie de lancer les prémices d'une certaine liberté. Dans les deux derniers, c'est un passage obligé. La culpabilité et la honte ne leur permettent même pas de choisir leur médecin.

Je terminerai par une question, peut-être posée à l'envers : en tant que travailleur de centre de planning, avons-nous le droit de recevoir ces personnes sans ouvrir à leur curiosité, la question de leur liberté ?

Intervention d'Elvina BRUNNENKANT

Psychologue et accueillante, travaillant depuis quatre ans à Aimer à l'ULB, je me suis d'abord demandée ce que cela signifiait de travailler dans une institution laïque. Pour moi, cela voulait dire que nous accueillons, ou du moins essayons d'accueillir, chacun quelles que soient sa religion ou sa culture, que nous l'écoutons sans le juger, normalement libre de toutes valeurs contraignantes. Nous tentons de l'aider, de répondre à sa demande tout en essayant de rester dégagé de toute influence morale ou religieuse. Que fait-on quand l'autre vient à nous différent, avec sa religion, ses coutumes et nous demande d'en tenir compte. Comment est-ce possible de rester dans l'écoute et le non-jugement quand l'autre nous heurte avec ses croyances et ses valeurs ? Comment trouver la voie juste nous permettant de continuer à accueillir l'autre et lui venir en aide, dans le respect, sans avoir pour autant, le sentiment de lâcher ce à quoi nous sommes tellement attachés ? Il serait facile de ne recevoir que des patients qui partagent nos valeurs laïques, sûrs de leur liberté d'avoir une vie sexuelle épanouie n'étant soumise à aucune contrainte de pratiques religieuses ou culturelles ? Dans la réalité, nous avons des demandes de patients avec des histoires qui parfois nous blessent et provoquent notre colère ou égratignent notre capacité à écouter.

Je vais présenter deux cas qui m'ont mise à mal en tant que travailleuse laïque d'un centre de planning familial laïque. Ce sont des rencontres brèves, à l'accueil, où je ne vois les gens qu'une ou deux fois.

Le premier cas concerne une jeune femme d'origine marocaine qui souhaite un certificat de virginité. C'est une demande assez rare à *Aimer à l'ULB* et j'étais un peu surprise et perplexe. Elle a 22 ans, elle est étudiante en droit. Son copain l'accompagne mais n'assiste pas à l'entretien. Elle va se marier dans quelques mois et il est dans la tradition de présenter un certificat de ce type. Je lui demande ce que cela lui fait de devoir justifier de sa virginité. Elle rit et me dit qu'elle s'en moque. Cela fait longtemps qu'elle et son copain ont des relations sexuelles. Elle fait ça pour satisfaire sa famille, parce qu'elle ne pourrait pas comprendre comment eux vivent et pensent. Elle ne se sent pas

concernée par des traditions d'une autre époque et d'un autre pays. Elle vit ici à l'occidentale mais ses parents ne sont pas capables de le voir et de l'accepter. Ses parents vivent au Maroc. Elle est la cadette de la famille et elle se sent un peu différente. Elle va jouer le jeu pour avoir la paix et garder l'affection de sa famille.

Je peux entendre ce qu'elle me dit : il y a de la légèreté, pas de souffrance, ni de colère apparentes dans ses propos. Mais comment ne pas lui demander si en continuant à faire comme si, elle n'entretient pas des valeurs avec lesquelles elle semble être en désaccord? Ce n'est pas son combat, elle ne se sent pas la force, ni l'envie de s'opposer. J'entends souvent cela et il m'est difficile de l'accepter. Comment est-ce possible d'être en désaccord et de ne pas le dire ? Comment rester passif lorsqu'on est victime de contrainte ? Exigera-t-elle la même chose de sa fille? A-t-elle déjà réfléchi à la manière dont elle parlerait des relations homme-femme et de la sexualité avec ses enfants ? Pour elle, il est évident qu'elle agira différemment avec eux, qu'elle espère qu'ils seront assez à l'aise pour se confier librement à elle sur ces sujets. Elle semble triste en disant qu'elle aurait bien aimé pouvoir en faire autant avec sa mère et ses soeurs, celles-ci étant beaucoup plus âgées qu'elle. La question est souvent abordée avec les patientes, si elles pensent ne rien pouvoir changer pour elles, en sera-t-il de même avec la prochaine génération ? Je pense qu'il est important de les sensibiliser à la question de l'éducation de leurs enfants à propos de la vie affective et sexuelle. C'est peut-être là que se trouve une possibilité de changement. En terminant l'entretien, je lui demande si elle a bien compris l'importance pour moi, d'aborder ces questions, dans un planning familial laïque, fort d'une histoire de luttes de mes prédécesseurs, pour une vie affective et sexuelle libre ? Elle trouve cela normal. Satisfaite de sa réaction et de notre échange, je lui donne rendez-vous avec un médecin pour obtenir ce papier.

Après son départ, toutes réflexions faites, je m'interroge. Ai-je bien agi ? Progresse-t-on en faisant ce genre de papier ? Peut-on être libre et épanouie en étant cachée ? Dans 20 ans, sa fille ne viendra-t-elle pas finalement avec la même demande ? Est-ce seulement de leurs parents qu'elles se cachent ? N'est-ce pas aussi de leurs frères et soeurs et de leurs amis ? Seront-elles vraiment libres d'élever leurs enfants comme elles le souhaitent, de transmettre d'autres messages sur la vie affective et sexuelle ? Je reste toujours aujourd'hui avec ces mêmes questions quand je rencontre des femmes qui me parlent de leurs frustrations. Je ne m'interroge plus sur la possibilité d'aborder ces sujets puisqu'elles viennent dans un planning familial ouvertement laïque. Mais je le fais, j'espère, d'une manière respectueuse et souvent en écho à leur plainte.

Le deuxième cas concerne une jeune femme de 25 ans, d'origine turque, qui termine ses études de commerce. Elle est fiancée depuis deux ans et se marie deux mois plus tard. Je la rencontre dans le cadre d'un accompagnement à l'interruption volontaire de grossesse. Elle est seule. Son fiancé et elle n'ont pas le droit de se voir seuls ; ils doivent toujours être accompagnés d'un chaperon. Si elle est là, c'est évidemment parce qu'ils sont parvenus à contourner la règle. Ils ont des relations sexuelles depuis quatre mois. Elle dira par après que cela se passe mal. La pénétration est quasiment impossible et quand elle l'est, elle est très douloureuse. Elle est très amoureuse et elle aimerait que cela se passe mieux. Ils ne veulent pas poursuivre la grossesse parce qu'ils ne sont pas mariés. Même s'ils avaient été mariés, elle ne veut pas devenir mère tout de suite. Elle veut d'abord trouver du travail, ce qui est important pour elle, mais elle avait surtout envie d'enfin profiter d'une vie de couple. D'arrêter de toujours se voir en cachette.

Je lui explique les différentes méthodes d'intervention et le déroulement de l'examen gynécologique qu'elle aura juste après l'entretien. Elle devient blême et s'écroule dans le fauteuil. Elle ne veut pas que l'on regarde « là ». Elle a très peur. Elle comprend que l'examen est nécessaire mais elle n'a jamais eu d'examen gynécologique, ni pris de contraception, ni utilisé un préservatif. Pourtant elle

connaissait le risque de grossesse. Elle dit qu'il n'était pas prévu qu'elle ait des relations sexuelles, bien que cela dure depuis plusieurs mois. Elle ne pensait pas pouvoir être enceinte.

Souvent les jeunes femmes qui doivent rester vierges jusqu'au mariage, puisqu'elles ne peuvent pas avoir de relations, ne pensent pas pouvoir tomber enceintes. En n'acceptant pas leurs actes, elles n'en acceptent pas non plus les conséquences. Ce sont donc souvent des jeunes femmes qui ne se protègent pas et qui prennent le risque d'une grossesse non désirée mais aussi de maladies sexuellement transmissibles. Elle va finalement voir le médecin mais celle-ci ne parvient pas à lui faire d'examen gynécologique et me demande de l'aider pour effectuer l'échographie vaginale. Malgré mes tentatives pour calmer et détendre la patiente, le médecin n'a jamais pu introduire la sonde. La patiente se tordait, hurlait, pleurait. C'était très pénible. Le médecin n'a pu que lui donner un autre rendez-vous plus tard pour une échographie abdominale. Nous avons discuté avant qu'elle ne parte. La patiente culpabilisait de s'être comportée ainsi. Elle s'est confiée alors sur la manière dont se passaient les relations sexuelles avec son fiancé. Elle parle également du silence sur le corps et la sexualité aussi bien de la part de sa famille que de son entourage ; la désapprobation et le rejet pour ceux qui ne suivent pas le chemin de la tradition ; la honte et la peur de faire l'amour en cachette et surtout que cela puisse être découvert. Cette jeune femme me touche énormément. Son histoire en fait me révolte.

L'âge de la grossesse lui permettait de bénéficier d'une intervention médicamenteuse. Elle est donc revenue et cela ne se passe pas bien du tout. Elle souffre énormément et je reste avec elle, toute la matinée, pour la rassurer. Une fois l'expulsion terminée, elle s'apaise mais me dit que ce qu'elle vit est injuste. Elle a toujours obéi, elle n'a jamais remis en question les valeurs de sa famille et, la seule fois où elle a transgressé les règles, elle est lourdement punie. Elle se sent coupable d'avoir des relations sexuelles en dehors du mariage mais en même temps, elle a envie de vivre pleinement sa relation et de se sentir proche de l'homme qu'elle aime. Elle se sent tiraillée entre son désir d'indépendance et sa loyauté envers sa famille.

Malheureusement, c'est un conflit que vivent beaucoup de jeunes femmes que nous rencontrons. Ont-elles vraiment le choix ? S'opposer en étant franche avec sa famille sur sa manière de vivre son amour, c'est risquer de perdre les siens. C'est quelque chose que j'ai mis longtemps à comprendre, j'avais du mal à imaginer que pour ce genre de désaccord, les familles pouvaient rompre définitivement avec une jeune femme. Mes collègues ont réussi à me convaincre que cette menace était réelle. En tant que travailleur d'un centre de planning laïque, nous avons également pris position vis-à-vis de nos proches. Il nous arrive parfois de parler de notre travail et de certains sujets, sans gêne, avec eux. Cela affecte aussi notre manière de vivre et d'être avec les autres. Nous restons bien souvent des militants à l'extérieur de notre milieu professionnel. Cela influence aussi ma manière d'envisager les difficultés de cette jeune femme. J'ai souvent du mal à accepter qu'au vu de ce qu'elles vivent, des contraintes et des menaces, elles fassent semblant de les accepter.

On parle de la suite pour elle, comment elle envisage sa vie de femme, sa sexualité. Je lui parle de l'aide que l'on peut apporter pour que les relations sexuelles se passent mieux. Je conseille des personnes, par exemple des sexologues, mais aussi des lectures et je lui dit qu'elle n'est pas obligée de venir, qu'elle peut essayer de découvrir certaines choses par elle-même. Elle me dit qu'elle fait le lien entre le tabou qui pèse sur la sexualité, sa famille et la difficulté qu'elle a à s'autoriser à avoir des relations. En discutant, on évoque la possibilité qu'une fois mariée, elle se sente libérée puisque enfin, elle aura l'autorisation de faire l'amour avec son mari. Je lui parle aussi d'autres jeunes femmes musulmanes qui même mariées gardent ces difficultés et ne se posent même pas la question d'avoir du plaisir mais espèrent seulement un jour avoir des relations sexuelles. Je ne la verrai plus mais je ne peux que souhaiter qu'elle ait entendu qu'il pouvait en être autrement pour elle parce que

c'était quelque chose qu'elle exprimait, que cela puisse être différent, que c'était difficile ce qu'elle vivait. J'espère surtout qu'elle saura où trouver l'aide dont elle aura besoin.

Quand je rencontre des femmes qui vivent des situations similaires, je leur dit qu'elles sont loin d'être les seules mais souvent je suis étonnée, voire choquée, qu'elles ne puissent pas se confier à des amis, notamment dans le cadre d'une interruption de grossesse. C'est difficile de vivre cette expérience seule, de n'avoir personne pour vous accompagner. Même à leur meilleure copine, elles ne peuvent rien dire, elles ne peuvent pas avoir confiance en elle. Elles ont trop peur que cela s'ébruite. Elles vivent l'intolérance même de la part de leur paires. Comment ne pas être sensible et révoltée par autant de souffrance ? Que des femmes soient obligées de vivre de pareils moments dans la solitude.

Dans les rencontres que je viens d'exposer, il reste toujours pour moi la question de savoir si j'ai laissé une trace, une possibilité qu'il en soit autrement un jour. Puis également de savoir s'il est dans nos attributions d'attendre ou d'induire ce changement. Nos combats doivent-ils aussi devenir les leurs ? On travaille en planning, on est porteur d'un message d'émancipation sur la vie sexuelle et affective, on doit faire passer ce message. Je suis assez au clair sur le fait que l'on doit aborder ces questions avec elles. Je dois dire que ce message est toujours bien accueilli, elles ont toujours été à l'écoute mais elles nous disent toujours leur souffrance et la difficulté qu'elles ont à mettre les choses en application et la peur qu'elles ont à le faire. Je crois que c'est quelque chose qui reste toujours difficile pour nous à entendre. On en parle souvent entre travailleurs, c'est quelque chose qui nous révolte qu'elles ne puissent pas s'affirmer et affirmer aux autres. Elles nous racontent leurs histoires mais nous pouvons aussi leur raconter les histoires d'autres jeunes femmes. C'est toute l'importance d'avoir un espace de parole.

Edité par la FLCPF/CEDIF, décembre 2011.
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Réalisation : Claudine Cueppens

© Tous droits de reproduction réservés.